

Le mouvement de co-construction territoriale¹

Les pratiques des organisations se développent rapidement

Du côté des entreprises



Une pratique qui s'affirme : en 5 ans, un taux de présence des partenariats qui a augmenté de 8,5 points

Du côté des associations



53% des associations employeuses ont des partenariats, avec une forte augmentation depuis 2011 (+ 7 points)

La **co-construction entre organisations de nature complémentaire** n'est plus un choix, mais **une évidence**.

1,2 million de partenariats ont été établis entre des associations et des entreprises en France, ils illustrent ce mouvement d'alliances entre « mondes » riches de leurs différences.

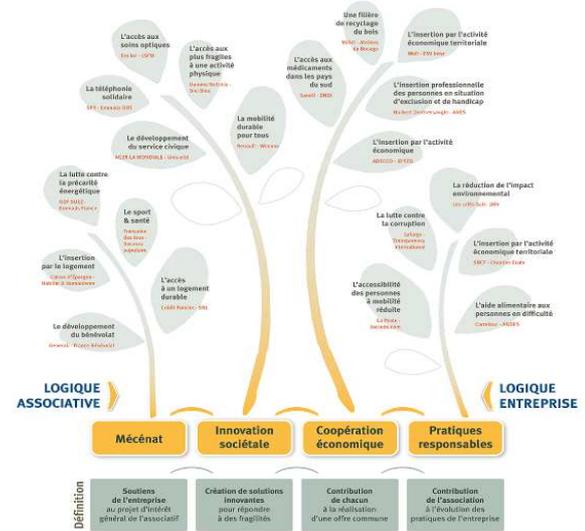
1,2 million de partenariats sont noués entre associations et entreprises

Cela implique **une diversité de modes de partenariats pour répondre à des objectifs et des maturités différents**.

Plus de 675 000 partenariats concernent les **entreprises de plus de 10 salariés**. Leurs pratiques partenariales sont variées : 42% mènent des partenariats autour des **pratiques responsables**, 30% font du **mécénat**, 25% ont des actions de **coopération économique** et 16% s'impliquent sur des alliances en matière d'**innovation sociétale**.

Les TPE - représentant les 50% restant - pratiquent **principalement du mécénat de proximité**.

74% des partenariats sont locaux, 51% régionaux, 25% nationaux et 16% internationaux.



Des territoires engagés dans la co-construction

76% des maires considèrent que leur territoire a initié une dynamique de co-construction, dont 46% qu'elle émerge tout juste.

Ce mouvement d'alliances prend sa source dans **l'inventivité des territoires**.

Les **maires** s'envisagent « **co-créateurs d'alliances** » dans leur territoire. Ils aspirent à **impulser des rencontres** entre les organisations, à **animer le dialogue** entre elles et à **accompagner les partenariats**.

Sur les territoires, des « **catalyseurs territoriaux** » ont progressivement émergé pour animer cette dynamique.

Q4 - Votre territoire est-il porteur d'une dynamique de co-construction entre les différents acteurs (associations, entreprises et collectivités territoriales)?

Base : Ensemble des Maires



¹ Définition : Alliances entre collectivités territoriales, associations, entreprises et académiques pour répondre ensemble aux besoins / enjeux de leur territoire.

Un parcours d'expérience pour répondre aux besoins des territoires

Accompagner les animateurs de territoire

Les « **catalyseurs territoriaux** » sont les animateurs des dynamiques de **co-construction territoriale**. Ce nouveau métier a émergé empiriquement depuis une dizaine d'année. L'expérience des pionniers montrent que leur rôle est essentiel pour accélérer le mouvement de co-construction sur un territoire.

Pour passer de ces quelques pionniers à une capacité plus large d'accompagner les territoires dans leur démarche d'alliances innovantes pour répondre à leurs enjeux, un **parcours d'expérience dédié à la co-construction territoriale** permettra de partager les expériences et de faire monter en compétences les acteurs ayant déjà une expérience de l'animation territoriale.

Ce parcours d'expérience est conçu pour **12 territoires au profil différent**. Le groupe est constitué de « catalyseurs territoriaux » qui peuvent participer en binômes afin de faciliter l'irrigation au sein de leur territoire des enseignements de l'expérience vécue.

Le parcours d'expérience « co-construction territoriale » abordera **différentes thématiques** :

- Etat des lieux des partenariats en France et spécificités régionales,
- Fragilités en territoire et enjeux d'alliances innovantes,
- Modèles de co-construction territoriale,
- Innovations territoriales & sociétales, publiques et privées,
- Tiers lieux & dialogue territorial,
- Partenariats associations / entreprises,
- Modèles socio-économiques hybrides,
- RSE & Partenariats.

Afin de passer des prototypes testés depuis 3 ans à un parcours qui puisse être déployé à grande échelle, un programme expérimental d'appropriation va être initié sur les 18 prochains mois (*juillet 2017- décembre 2018*).

Les modalités de conception, de test et d'évaluation du programme

Le programme du **parcours d'expérience « co-construction territoriale »** comporte 3 temps :

- 1- **Phase de validation de la conception et de lancement du test** (Juil-Déc 2017)
 - a. **Constitution du Comité de pilotage et de suivi du programme**
 - b. **Validation du programme et contenu pédagogique**
 - c. **Choix des 12 territoires pilotes et « bilatérales » de lancement**
- 2- **Phase de réalisation du test** (Janv-Sept 2018)
 - a. **Réalisation des sessions collectives, du suivi individuel et des visites terrain**
 - b. **Animation de la communauté des 12 territoires**
 - c. **Information et suivi auprès du Comité de pilotage**
- 3- **Phase d'évaluation et de réflexion sur le déploiement du parcours** (Oct-déc 2018)
 - a. **Evaluation du programme**
 - b. **Réflexion sur le déploiement**

Le socle de capitalisation

Initié en 2008, le **programme de recherche « Co-construction territoriale »** analyse les pratiques des territoires en matière **d'alliances innovantes entre les acteurs publics, les entreprises, les structures d'intérêt général (associations & fondations) et les institutions académiques pour pondre aux enjeux de leur territoire.**

En partenariat avec la Caisse des Dépôts et le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires, **Le RAMEAU a capitalisé les expériences pionnières autour du kit « Co-construction territoriale »**. Ces outils sont disponibles en *open source* sur **un centre de ressources numériques**.

Consultez le centre de ressources numériques dédié sur la co-construction territoriale :
<https://coconstructionterritoriale.wordpress.com/>

